

NOUVELLES RECHERCHES À L'EMPLACEMENT DU PRÉTENDU SANCTUAIRE LYONNAIS DE CYBÈLE (Premiers résultats)

INTRODUCTION

La découverte, au début du XVIII^e siècle, d'un autel taurobolique dédié en 160 pour le salut de l'empereur Antonin fut à l'origine de la localisation à Fourvière d'un sanctuaire de Cybèle, que les recherches conduites durant le XX^e siècle s'efforcèrent de retrouver. La découverte, à l'emplacement supposé du temple, d'un édifice public conforta cette hypothèse qui depuis lors a été reprise nombre de fois au point d'être considérée comme une certitude, alors même que ni le plan de l'édifice, ni les arguments produits par les publications n'ont fourni d'éléments probants et que la datation de l'édifice n'a jamais été établie sur des données archéologiques fiables.

Les nouvelles recherches entreprises depuis 1991 ont apporté des éléments nouveaux qui concernent en premier lieu la datation du supposé sanctuaire, mais surtout les édifices construits antérieurement à cet emplacement. Ces nouvelles données changent considérablement la chronologie des différents édifices, et pour certains, l'interprétation qui en avait été faite. En outre, elles ont mis en évidence des aménagements primitifs qui n'avaient pas été reconnus jusqu'ici.

HISTORIQUE DES RECHERCHES

« Au mois de décembre 1704 on découvrit sur la montagne de Fourvière, dans la vigne d'un M. Bourgeat, dont la propriété appartient aujourd'hui à Monsieur M.-Ant. de Nolhac, on découvrit dis-je, un autel commémoratif d'un sacrifice taurobolique offert pour la santé de l'empereur Antonin-le-Pieux et pour la prospérité de la colonie lyonnaise. La parfaite conservation de ce monument, sa date qui reculait de quinze ans l'époque présumée de l'invention des tauroboles, enfin un certain nombre d'expressions inconnues jusqu'alors dans les inscriptions, excitèrent la curiosité et provoquèrent les recherches du monde savant » (Boissieu 1854).

Cette découverte, qui fit grand bruit à l'époque¹, fut en effet le point de départ et resta le principal argument de l'identification et de la datation de l'édifice dénommé « sanctuaire de Cybèle ».

Les premiers travaux effectués sur le site, le furent par Fabia et Germain de Montauzan qui, en 1925, entreprirent des sondages dans le clos des religieuses de Notre-Dame (orphelinat de Fourvière), où l'on situait la découverte de l'autel taurobolique.

Six tranchées furent ouvertes en différents points du terrain ; elles révélèrent toutes des substructions, « certaines atteignant une épaisseur de près de 1,50 m », mais « tout cela trop endommagé et discontinu pour que l'on pût en saisir le plan... ». Les auteurs n'en conclurent pas moins qu'il s'agissait des vestiges « sans doute d'un édifice public, d'un temple, plutôt que de maisons particulières » (Fabia, Montauzan 1926, p. 143).

Il fallu attendre 1943 pour que de nouvelles fouilles dégagent, derrière le théâtre, la façade du monument interprété depuis lors comme le sanctuaire de Cybèle (Wuilleumier 1951 et 1953). Ces dégagements, qui se sont poursuivis jusqu'en 1946, ont révélé une façade formée par un mur de soutènement, long de

53 m, avec au centre un massif quadrangulaire, flanqué au sud et au nord d'alvéoles rectangulaires, voûtés, formant les soubassements de l'édifice. La découverte de plusieurs tambours de pierre, cannelés, avait permis de supposer dix colonnes sur la partie médiane, interprétée comme la base de la *cella*.

Dans les alvéoles apparurent les vestiges d'un édifice antérieur dans lequel furent identifiées des boutiques datées à l'époque du début du II^e siècle (Wuilleumier 1951, p. 58).

Les choses en restèrent là jusqu'à ce que le projet de reconstruction de l'orphelinat de Fourvière, sur le clos du même nom, contigu au chantier archéologique, suscite une campagne de sondages dans le but de « délimiter l'emprise du temple » (Audin 1965). Plusieurs tranchées, réalisées entre mars et mai 1965, permirent de reconnaître un bâtiment d'une longueur de 86,60 m, interprété comme le « *Campus Matris Deum* ». Ces travaux révélèrent également des vestiges antérieurs, interprétés comme des restes de demeures privées, remontant au début du II^e siècle (Audin 1965, p. 79).

À la suite de ces travaux, une grande partie de la parcelle fut acquise par la ville de Lyon, et à partir de 1973 fut entrepris le dégagement en surface de tout l'édifice, qui devait se poursuivre jusqu'en 1974 (Audin 1985) et même au-delà, puisque la fouille de la citerne de l'aqueduc du Gier ne fut achevée qu'en 1978 (Boucher 1980).

Les différents travaux conduits sur le site donnèrent lieu à la parution en 1985 d'une synthèse publiée par A. Audin dans la revue *Gallia*, sous le titre « Dossier des fouilles du sanctuaire lyonnais de Cybèle et de ses abords ». Dans cette étude, l'auteur reprenait les arguments déjà avancés précédemment (Audin 1976 et 1978) pour justifier l'interprétation de l'édifice comme un sanctuaire de Cybèle. Outre la découverte de l'autel taurobolique, il s'est appuyé sur la mention, dans les textes médiévaux, reprise à la Renaissance, d'un « *Castellum Bucium* », qu'il identifie avec l'édifice, arguant que le nom viendrait sans doute de la présence d'autels tauroboliques qui parsemaient encore le site à l'époque médiévale.

En dehors du « sanctuaire » lui-même, l'article décrit deux édifices qui l'auraient précédé.

• Le réservoir terminal de l'aqueduc du Gier

Il s'agit d'une vaste citerne à deux nefs, « longue intérieurement de 25,95 m à l'ouest et 26,24 m à l'est, large au nord de 8,66 m, au sud de 8,60 m », qui ne constitue que la partie enterrée d'une citerne à deux niveaux et à quatre chambres, selon une disposition connue notamment par le réservoir de l'*Aqua Virgo*. À cette construction aurait appartenu un ensemble de murs formant un quadrilatère de 35,40 m du nord au sud et de 23,90 m d'est en ouest, destiné à constituer un glacis pour contrebuter la partie aérienne du réservoir. L'altitude de ce réservoir, dont le radier inférieur est à la cote 288,67, oblige à l'évidence à mettre l'ouvrage en relation avec l'aqueduc du Gier, seul à pouvoir atteindre une altitude suffisante pour l'alimenter. Selon A. Audin, cet ouvrage aurait donc été détruit lors de la construction du « sanctuaire » en 160 ap. J.-C. (1977 et 1985).

• L'*insula* « basilicale »

Un autre édifice antérieur au « sanctuaire » a été reconnu et identifié par A. Audin comme une *insula* « basilicale ». Les vestiges qui présentent une orientation « inclinée de trois degrés plus au nord que celle des édifices postérieurs » forment un quadrilatère auquel A. Audin restitue 37,20 m de large, pour une longueur de 62,40 m (d'est en ouest). Elle est limitée à l'ouest par une voie nord-sud, dont le tracé a été

reconnu au nord, à l'extérieur du « sanctuaire », et à l'est, en contrebas par la rue qui longe l'hémicycle du théâtre.

À cette *insula* appartiennent les boutiques, dégagées en 1946, dans les alvéoles de la façade orientale du « sanctuaire ». Plus à l'ouest, en contre-haut, s'étendent d'autres vestiges, dans lesquels A. Audin a cru pouvoir identifier une basilique flanquée à l'ouest de locaux administratifs.

La basilique reconstituée par A. Audin, de 37,20 m sur 20,35 m, affecte la forme de deux rectangles emboîtés. Elle aurait comporté deux niveaux. Un niveau inférieur, formé d'une salle rectangulaire, ceint par une galerie et couvert en charpente « pouvant supporter des dalles », et un niveau supérieur, comportant une colonnade, à laquelle il attribue les tambours de colonnes retrouvés « aux abords immédiats » qui avaient été dans un premier temps attribués à la *cella* du « temple » (Wuilleumier 1953 ; Audin 1956, 1965a et b). Il restitue ainsi un portique comportant « sur les côtés longs, dix colonnes, avec entraxes de 2,80 m, sur les côtés courts, quatre colonnes avec entraxes de 3,10 m ». Dans l'espace s'étendant entre la « basilique » et la rue où s'étalent des plaques de sol en *opus signinum* blanc, A. Audin distingue une vaste salle de 11,90 m de large, qualifiée de cour². Entre « cour et basilique », il distingue également un bâtiment de 7,02 m divisé en trois travées, pour lequel il avance l'hypothèse d'un « tribunal, voire d'une curie ». Il signale en outre, dans l'aile ouest, un petit secteur thermal avec des traces de mosaïque.

En résumé, les recherches d'A. Audin avaient donc conclu à l'existence de trois édifices qui s'étaient succédé selon la chronologie suivante:

- 1- L'*insula* basilicale, édifiée à l'époque d'Auguste.
- 2- Le réservoir de l'aqueduc du Gier, construit vers 120 ap. J.-C.
- 3- Le sanctuaire de Cybèle édifié en 160 ap. J.-C., après la destruction du réservoir.

On ne déplorera jamais assez que la documentation concernant les travaux réalisés depuis 1960 dans le parc archéologique de Fourvière soit pratiquement inexistante. Outre l'absence cruelle de cahiers de fouilles, il faut signaler que les rares documents dont nous disposons ont été réalisés en cours de restauration, voire après restauration et que l'on manque de photos ou de relevés de détails donnant l'état des vestiges au moment de la découverte. Il va sans dire que les travaux qui ont consisté en dégagements, suivis de restauration, avant même souvent que les structures aient été dégagées dans leur intégralité, n'ont donné lieu à aucune étude stratigraphique et que la plupart du matériel récolté lors de ces travaux l'a été sans localisation précise. On ne s'étonnera pas dès lors que les nouvelles fouilles réalisées dans ce parc archéologique aient remis en cause bien des hypothèses et considérablement changé certaines datations.

LES NOUVELLES RECHERCHES DEPUIS 1991

Les premiers sondages réalisés en 1991 avaient uniquement pour objectifs de s'assurer qu'il subsistait encore des couches archéologiques en place dans les alvéoles constructifs de la façade orientale, mais également de rechercher l'existence éventuelle de traces d'une occupation antérieure.

Les résultats, positifs sur ces deux points, nous ont encouragés à poursuivre les investigations. Cinq autres campagnes de fouilles ont été réalisées en 1992, 1993, 1995, 1996 et 1997³. Elles ont été conduites

avec la collaboration de E. Bertrand, S. Elaigne et S. Lemaître, avec la participation d'étudiants de l'université de Lyon II⁴. Ces fouilles ont bénéficié en outre de l'assistance technique du service archéologique municipal, du Musée de la civilisation gallo-romaine et de l'ALPARA⁵.

Trente-six sondages ont été réalisés, aussi bien dans la partie basse que sur la terrasse supérieure. Ces cinq campagnes de fouilles ont confirmé et enrichi les résultats des premiers sondages en mettant au jour des vestiges d'une première occupation jusque là méconnue, mais surtout en fournissant des données sur la chronologie des édifices et leur interprétation. Ces résultats renouvellent totalement notre connaissance de ces bâtiments mais livrent aussi des éléments nouveaux sur la première urbanisation. C'est pourquoi il nous est apparu indispensable de présenter sans attendre davantage les principaux résultats de ces recherches.

Les premières occupations

Des vestiges antérieurs aux édifices exhumés par A. Audin et publiés en 1985 sont apparus sur la partie orientale, en façade du supposé sanctuaire de Cybèle, et sur la terrasse supérieure. Ces vestiges constituent deux ensembles distincts avec des orientations différentes.

Le premier ensemble, dans la partie basse, n'est figuré que par des négatifs de murs et un mur très arasé, apparu sous les sols des « boutiques » de l'*insula* basilicale. Il s'agit du fantôme d'un mur nord-sud, totalement épierré jusqu'à sa base, repéré dans trois sondages. Ce mur large de 0,80 m formait un mur de soutènement contre la moraine. Un second mur, perpendiculaire au premier, est apparu au nord du massif central du prétendu sanctuaire. Ce mur large de 0,50 m était maçonné en granit et fondé dans le terrain naturel. Il se terminait à l'est par une tête en T avec des briques. Il se peut qu'il s'agisse d'une ante, mais il est également possible qu'il s'agisse de l'amorce d'un retour vers le nord.

Un autre fantôme de mur est apparu dans le sondage A7, au nord, à 12 m du précédent.

Ces différents vestiges permettent de reconstituer un bâtiment allongé, d'orientation nord-sud et d'une largeur de 12 m environ, sa longueur étant inconnue. Sa disposition dans le prolongement de la rue, passant derrière l'odéon, rappelle la disposition des boutiques, remblayées lors de la construction de ce dernier.

L'orientation de cette construction forme toutefois un léger angle avec l'alignement supposé de la voie primitive. On peut remarquer que la distance entre les deux murs est-ouest est d'environ 12 m, ce qui correspond à la largeur de deux « boutiques » dans la phase de construction suivante. On peut donc penser qu'il existait un mur intermédiaire. De même, on peut supposer l'existence d'un portique de façade. Ainsi reconstitué, ce bâtiment aurait 10 m de large avec portique, ce qui correspond là aussi à la largeur des boutiques à la phase suivante.

Le deuxième ensemble est situé plus haut, à l'ouest sur le rebord du plateau formé par la moraine. Il n'est pas relié au premier et montre une orientation différente.

À ce deuxième ensemble appartiennent un certain nombre de murs et de sols installés directement sur le terrain naturel. Les vestiges sont encore trop limités pour permettre d'en reconstituer le plan précis, mais il apparaît que l'ensemble correspond à un îlot rectangulaire, qui forme trois terrasses d'ouest en est.

Côté ouest, cet îlot était limité par une voie nord-sud, dont la construction de l'ensemble monumental a recouvert la partie centrale, mais dont le prolongement dénommé « rue de Cybèle » s'est maintenu à

l'ouest jusqu'à la fin de l'occupation. Il s'agit d'une rue importante puisqu'elle aboutit au nord en façade du sanctuaire du culte impérial mis au jour sur le site du Verbe Incarné (Mandy 1983).

Les niveaux de cette rue ont été endommagés par le creusement de la citerne mais une portion a pu être fouillée dans l'angle nord-ouest de l'ensemble monumental (sondage D1), au niveau d'un carrefour avec une voie est-ouest. La rue est constituée de niveaux de graviers et de galets compactés.

Côtés sud et nord, les limites de l'îlot primitif paraissent avoir été reprises par la construction postérieure. Sur la façade sud, un sondage a fait apparaître le sol de galets d'une ruelle est-ouest qui longeait l'îlot. Sur la façade sud également, on a reconnu la rue primitive en galets.

Sur la base des données actuelles, on peut donc reconstituer un îlot rectangulaire de 45 m, d'est en ouest, par 37 m du nord au sud, ce qui correspond à peu près à 120 pieds. Cet îlot était divisé dans le sens longitudinal par un mur médian, dont un tronçon a été retrouvé dans le sondage C2, installé contre la citerne. Plus à l'est, les sondages B16 et B10 ont livré la trace d'un mur, sur le même axe. Cette division longitudinale se retrouve dans l'îlot situé plus à l'ouest de l'autre côté de la rue, mais aussi dans le découpage primitif en parcelles des îlots du Verbe Incarné, dont la largeur est identique (Mandy 1983).

L'existence du mur divisant l'îlot dans le sens longitudinal, comme l'étagement formé par les terrasses, suggèrent l'existence d'un découpage en plusieurs lots, comme au Verbe Incarné, mais cette hypothèse demandera à être vérifiée par les travaux ultérieurs. Les murs périmétraux des parcelles étaient probablement en galets liés à l'argile comme le mur médian.

La terrasse supérieure, sur la façade ouest, a livré les traces d'habitats les mieux conservées. Les vestiges de plusieurs pièces, au sol de terre battue ont été mis au jour. Elles étaient limitées par des cloisons à pan de bois, matérialisées par des négatifs de sablière. Plusieurs de ces cloisons avaient reçu de très belles peintures du deuxième style pompéien, qui indiquent l'existence d'un habitat de qualité dès la première période. Malheureusement, les vestiges sont encore trop restreints pour permettre de reconstituer le plan de cet habitat. On peut toutefois penser qu'il ne s'agit pas de maisons de type italique mais plutôt de maisons comparables à la maison de Sulla à Glanum ou à celles du lotissement de Saint-Florent à Orange (Mignon 1996). Sur ce dernier site, les maisons correspondent à des lots de 60 pieds par 40, voire pour les plus grandes (qui associent deux lots) à 60 pieds par 80 soit 12 m par 24 m. De tels modules seraient tout à fait adaptés à la largeur des lots qui correspondent précisément à 60 pieds.

La chronologie des premières occupations

Les premières constructions étant installées directement sur le terrain naturel, aucun élément de datation pouvant fournir un *terminus post-quem* n'a été recueilli sous les sols, aussi bien dans les boutiques que dans les habitats de la partie haute. Cette première phase de construction ne peut donc être située chronologiquement que par rapport à son abandon. Celui-ci est matérialisé par des couches de destruction et des remblais mis en place pour la construction de l'édifice postérieur. Le matériel recueilli dans ces couches est abondant. Il comprend de la céramique sigillée, dans laquelle les formes précoces dominent largement, alors que le service 1c de Haltern est très minoritaire et le service 2 totalement absent. Les céramiques à paroi fine sont également abondantes et comprennent des gobelets cylindriques et des gobelets à lèvre concave, associés à des gobelets d'Aco, notamment des gobelets de l'atelier de Loyasse.

Les amphores comprennent des Dressel 1, mais on note la présence d'autres types: Dressel 2/4 italiques ou orientales, Pascual 1, Dressel 7/11, Dressel 20, etc.

Tout ce matériel traduit un faciès antérieur à l'horizon Dangstetten-Oberaden-Rödgen et permet de dater la destruction des constructions primitives vers 20 av. J.-C.

En dehors de l'habitat, les sondages ont livré un matériel pouvant correspondre à l'occupation de la première phase voire à son installation. Il s'agit en premier lieu du sondage A8 réalisé contre le mur nord des boutiques mais surtout de celui effectué sur la rue ouest en D1. Ce dernier a fourni des niveaux installés sur le terrain naturel, qui correspondent à l'aménagement de la rue et à ses recharges successives, contemporaines de la première installation. Ces couches ont livré un matériel plus ancien, dans lequel on note la présence de campanienne A et de sigillée précoce (plat Goudineau 1, estampilles radiales de L. Tetti).

Le mobilier n'est pas très abondant mais présente un faciès plus ancien que les niveaux d'abandon. Tous ces éléments convergent pour proposer une installation de la phase 1 vers 40 av. J.-C. et sa destruction vers 20 av. J.-C.

Un édifice remarquable : le prétoire d'Agrippa ?

La deuxième phase est marquée par la construction du très vaste ensemble qui avait été dénommé « *insula* augustéenne » ou « *insula* basilicale » (Audin 1985). En effet, la majeure partie du bâtiment, avec ses niveaux de sols, avait déjà été dégagée lors des fouilles dirigées par A. Audin et l'ensemble constitue l'*insula* augustéenne dans laquelle il avait reconnu une basilique et des locaux administratifs. L'étude des structures contredit cette hypothèse, et permet de proposer une nouvelle interprétation.

Le nouveau bâtiment conserve l'orientation des structures précédentes, mais il occupe à lui seul plus que la surface de l'îlot primitif, puisqu'il reprend ses limites au nord, au sud et à l'ouest mais le prolonge vers l'est, au-delà de la rupture de pente constituée par le front de la moraine.

Les substructions de ce nouveau bâtiment s'étagent donc d'ouest en est sur un dénivelé important, les sols de la partie ouest se situant autour de 291,50 m, alors que ceux de la façade orientale se placent autour de 279 m.

Le bâtiment se compose en fait de deux parties, l'une ouvrant à l'ouest sur la rue dite « de Cybèle », l'autre à l'est, sur la rue du théâtre.

Dans la partie ouest, la construction du grand réservoir a détruit irrémédiablement la façade du bâtiment sur une profondeur de 7 à 8 m, et son aménagement demeure hypothétique, en dehors du vestibule d'entrée qu'il faut situer à cet emplacement. En revanche, le plan du reste du bâtiment est presque intégralement restituable. Il est centré autour d'une vaste salle de 12 m de large à laquelle on peut restituer une longueur de 16 m. Cette salle, dont Audin avait fait une cour (cf. note 2), était très certainement couverte⁶ et correspond à un grand *atrium*. Elle ouvre à l'ouest sur le *tablinum* flanqué de deux couloirs.

De part et d'autre de l'*atrium* se développent deux ailes, d'égale largeur. L'aile nord déjà entièrement dégagée par les travaux anciens comporte un petit secteur thermal, formé de deux pièces dont l'une conservait les traces d'un pavement en mosaïque⁷. Ce secteur thermal, probablement voisin des cuisines, communiquait à l'est par un couloir avec un autre ensemble de pièces distribuées par une antichambre. Cette antichambre ouvrait à la fois sur une grande chambre carrée et sur la plus grande pièce (après l'*atrium*) de 12 m par 6 m (40 pieds par 20), qui correspond sans doute à un grand *triclinium* ou *oecus*.

L'aile sud, dont les fouilles récentes ont largement complété le plan, montre une disposition complexe avec une succession de couloirs et d'antichambres desservant des chambres de tailles variables. Cette aile semble avoir été directement accessible depuis la rue par un long couloir longeant l'*atrium*.

Si, dans le détail, on observe des différences, on remarque, notamment dans le schéma de construction d'ensemble, une grande symétrie : la largeur des ailes est pratiquement la même que celle de l'*atrium*. La partie orientale de ces deux ailes présentent une symétrie presque parfaite : de part et d'autre du *tablinum* et des deux couloirs d'accès au portique, on retrouve une grande chambre carrée donnant sur le portique, précédée d'une antichambre donnant accès côté sud à deux pièces tandis que sur la façade nord, l'espace de ces deux pièces est occupé par l'*oecus*.

Les deux couloirs encadrant le *tablinum* permettent d'accéder à un péristyle en U largement ouvert à l'est, dans lequel Audin avait cru reconnaître une basilique. La disposition de ce péristyle en rebord du plateau permet en effet d'ouvrir sur une large perspective à l'instar des maisons de Pompéi ou d'Herculanum construites sur les remparts.

Le portique lui-même recouvrait une galerie, constituant non pas un véritable cryptoportique, mais une galerie jouant le rôle de vide sanitaire et de réserve ou de cave, à laquelle on accédait par l'extérieur sur les côtés sud et nord. Sous l'aile sud du portique a été aménagée une grande pièce au sol de terre battue, décorée de peintures, dont un panneau subsistait encore en place (Audin 1985, fig. 17). Rappelons que c'est l'existence de cette peinture qui avait amené A. Audin à reconstituer une basilique à deux niveaux.

Un fort mur de terrasse limite à l'est le péristyle et le sépare de la partie orientale en contrebas.

La partie orientale comportaient deux niveaux :

- le niveau inférieur, adossé à un premier mur de soutènement, est constitué par les boutiques mises au jour dès 1943 ; il s'agit de sept cellules ouvrant largement à l'est ; la dernière au nord, en saillie par rapport aux autres, donne l'alignement du portique dont le négatif d'une base de pilier a été retrouvé ;
- le niveau supérieur débordait vers l'ouest au-delà du premier mur de soutènement et venait s'appuyer contre un second mur soutenant la terrasse du péristyle ; cette terrasse intermédiaire entre les boutiques et le péristyle était divisée par des murs situés dans le prolongement de ceux des boutiques ; la découverte d'un sol de *terrazzo* en place nous donne le niveau de cet étage qui devait s'étendre à 5 m au-dessus des boutiques.

L'ensemble se caractérise par une construction de très bonne qualité. Les fondations sont constituées de murs de moellons liés au mortier. Dans la partie ouest, ces murs sont larges de 0,60 m mais l'angle sud-ouest de la façade a montré une fondation de 0,80 m profondément ancrée dans le terrain naturel. Ils ont été édifiés à partir des sols de l'habitat précédent ou à partir d'un sol de travail installé sur un léger remblai. La fondation parementée a été ensuite remblayée pour l'installation du sol de circulation. Au-dessus des sols, l'élévation était toutefois en briques crues comme l'ont révélé les couches de démolition conservées à l'extérieur de l'édifice ou dans les boutiques du niveau inférieur.

Plusieurs des sols subsistent dans la partie centrale. Il s'agit pour la plupart de sols de *terrazzo* ; deux espaces ont livré cependant des restes d'un béton avec tuileau qui paraît correspondre au lit de pose d'une mosaïque. Dans une des pièces des bains subsistait encore un fragment d'*opus tessellatum*. Dans l'autre, les travaux de restauration ont fait disparaître les traces éventuelles.

La partie orientale correspondant aux boutiques présente une construction encore plus soignée avec un dispositif remarquable jusqu'ici inconnu à Lyon : les murs de 0,75 m de large sont profondément fondés. Ils sont constitués de blocs de granite, alternant dans les antes des murs avec des rangs de briques et avec

des poutres disposées horizontalement. Ces poutres se retrouvent dans les parements des murs des boutiques, ainsi que dans les deux murs de soutènement. Elles formaient des chaînages horizontaux disposés tous les 0,80 m.

La disposition générale des pièces, telle qu'elle apparaît à la lecture du plan, évoque une maison de type italique. Celle-ci se distingue cependant par sa très grande régularité, son axialité et le souci de la symétrie. Il s'y ajoute le soin apporté à sa construction, son ampleur ainsi que la richesse des aménagements, tout à fait inhabituels en Gaule à une époque aussi ancienne et jusqu'ici inconnus dans la région lyonnaise⁸. Tout cela, comme sa situation privilégiée, au-dessus du théâtre, sur un des points les plus hauts de la colline de Fourvière, jouissant d'une vue imprenable sur la vallée du Rhône et la chaîne des Alpes, concourt à faire de ce bâtiment un édifice exceptionnel. Cet aspect est encore renforcé par le fait que la construction s'est accompagnée d'un rehaussement important des sols par rapports à l'état précédent (1,50 environ), surélevant ainsi le bâtiment par rapport aux rues environnantes et soulignant son importance.

Le plan axial et la symétrie de l'ensemble, remarquables pour les habitations urbaines de l'époque, offrent au contraire des analogies avec des constructions militaires, notamment avec les *praetoria* des camps, en particulier avec celui d'Oberaden⁹, mais aussi avec des palais comme ceux de la Plateforme ou de la Butte Saint-Antoine à Fréjus, interprétés comme la résidence du préfet de la flotte et du gouverneur de la province (Février 1977). Il est donc plus que probable qu'il ne s'agit pas de la demeure d'un riche particulier, mais du palais d'un des principaux dignitaires de la colonie. Il nous semble donc possible que cette construction remarquable à tous points de vue, ait été le palais (prétoire) du gouverneur de Lyon. Sa date de construction, vers 20 av. J.-C. (*cf. infra*), à l'époque où Agrippa est gouverneur de la Gaule et séjourne à Lyon¹⁰, nous amène à formuler l'hypothèse qu'il s'agirait du prétoire de ce dernier. Cette hypothèse, que l'on ne peut démontrer de manière formelle en l'absence de documents épigraphiques, expliquerait le caractère exceptionnel du bâtiment.

La chronologie de la deuxième phase

L'abondant matériel céramique issu des couches de démolition du premier état et des remblais d'installation de l'état 2 permet de dater la destruction des premières constructions et par voie de conséquence l'installation du deuxième état vers 20 av. J.-C. (*cf. supra*).

Concernant la date d'abandon de l'édifice, les éléments sont plus épars. Sur la terrasse supérieure, les dégagements opérés dans les années 70 ont fait disparaître toutes les couches de démolition qui recouvraient les sols de *terrazzo*. La majeure partie du mobilier correspondant à ces couches a disparu. Seul subsiste un petit lot de matériel provenant de tranchées exploratoires réalisées en 1965 (Audin 1965), mais non localisé stratigraphiquement.

Toutefois, les sondages réalisés dans la partie nord des boutiques, où les remblais de démolition étaient encore en place, ont livré des éléments pour dater la destruction de ces boutiques. On signalera en particulier un petit dépotoir ménager, lié à un foyer installé sur le sol du portique en avant d'une boutique en A6. Ce dernier a livré une vingtaine de vases presque complets pour la plupart. Le lot comprend surtout des vases culinaires mais compte aussi plusieurs gobelets à paroi fine, un plat en sigillée de l'atelier de la Muette estampillé L. TYRS (us) et deux bols peints. Ce dépotoir était lié à un

foyer installé directement sur le sol du portique. Sur le sol reposaient également plusieurs tambours de colonnes rudentées en calcaire.

Le reste du mobilier exhumé dans les boutiques, bien que plus fragmentaire, présente un faciès identique, augustéen classique que l'on peut rapprocher de celui de Haltern. On note en effet la présence majoritaire des vases du service 2 de Haltern et l'absence en revanche des productions sud-gauloises. On notera également la présence de cinq monnaies sur le sol des boutiques ou dans les remblais installés lors de la construction des fondations du grand édifice. Il s'agit de trois as de Nîmes et d'un as d'Auguste.

Ce faciès est comparable à celui du matériel recueilli dans les tranchées réalisées en 1965. Bien que peu abondant, ce dernier fournit en effet des éléments chronologiques comparables : dominante du service 2 de Haltern et absence des productions sud-gauloises.

Un dernier élément pour l'abandon du prétoire est fourni par le sondage effectué au carrefour formé par la rue nord-sud, dite « de Cybèle » et la rue est-ouest longeant la façade nord du prétoire (sondage D1). Il faut rappeler que la rue nord-sud est partiellement condamnée par la construction du grand édifice monumental dit « sanctuaire de Cybèle ». Or les niveaux supérieurs de la chaussée et le comblement des égouts ont livré un abondant matériel céramique augustéen classique que l'on peut mettre en relation avec la dernière utilisation de la rue ou son abandon. Le comblement de l'égout a livré à lui seul plus de 7 000 tessons dont environ 500 fragments de sigillée, qui appartiennent à une écrasante majorité au service 1C et au service 2. Les mêmes couches ont livré une quinzaine de monnaies dont les plus récentes sont trois as à l'autel de Lyon et quatre as de Nîmes.

Tous ces éléments concourent à démontrer que le prétoire a été désaffecté dans son ensemble au tout début du I^{er} siècle de notre ère. On peut donc à l'heure actuelle fixer sa création vers 20 av. J.-C. et sa destruction vers 10 ap. J.-C.

Le prétendu sanctuaire de Cybèle

La troisième phase de construction est matérialisée par le grand édifice dénommé « sanctuaire de Cybèle ». Ce dernier forme un quadrilatère de 50 m sur sa face ouest pour 52,70 m sur sa face est et de 81,66 m sur son côté sud pour 84 m au nord. Cette nouvelle construction déborde des limites des îlots précédents et englobe une portion de la rue primitive nord-sud, mais mord également sur les rues est-ouest. Elle présente en outre une orientation différente des constructions précédentes, mais aussi des autres vestiges alentours.

Les dégagements opérés dans les années 70 ont fait disparaître tous les niveaux supérieurs et il ne reste aujourd'hui aucun témoin des couches liées à l'occupation de l'édifice. Les fouilles réalisées jusqu'aux sols de *terrazzo* du prétoire, voire à un niveau inférieur là où aucun sol bétonné n'apparaissait, ont fait disparaître de même les sols de travail liés à la construction du bâtiment, excepté en de rares endroits. Il faut ajouter qu'une grande partie des murs est fondée en tranchée étroite (bourrage de maçonnerie dans une tranchée de la largeur du mur). Pour ces raisons, les sondages effectués depuis 1991 n'ont apporté que très peu d'éléments nouveaux pour l'interprétation de l'édifice. Parmi les éléments nouveaux, on peut signaler la découverte d'un égout nord-sud venant se jeter dans l'égout de l'aile nord. La destruction totale de cet égout au niveau de sa jonction avec l'égout nord et la restauration poussée de ce dernier interdisent de déterminer si les deux égouts ont été construits simultanément ou si l'égout nouvellement

découvert est un ajout postérieur. En revanche, sur le côté sud, l'égout nord-sud chevauche un égout perpendiculaire dont il a obstrué le canal. On aurait donc bien là deux états distincts qui témoignent des remaniements subis par l'édifice.

On peut cependant proposer aujourd'hui une autre restitution du plan que celle proposée par A. Audin en 1985. Le bâtiment se compose en fait de deux parties.

– À l'est, un grand quadrilatère de 63 par 53 m. La moitié orientale de ce quadrilatère, construite à la rupture de pente, est établie sur le système d'alvéoles constructifs constituant des caissons et des couloirs voûtés. Ces caissons construits en élévation à partir des sols de l'état 2 ont été remblayés volontairement au moins dans leur partie basse, mais il est probable que les caissons des niveaux supérieurs étaient vides, sans que l'on sache si les parties supérieures constituaient des salles souterraines accessibles. La moitié orientale en revanche, installée à partir de la terrasse supérieure, présente des fondations bâties presque entièrement en tranchée étroite.

Le plan des fondations permet de reconstituer, au niveau du sol, un espace presque carré de 38 m par 35, entouré sur quatre côtés (et non trois) par une galerie de 10 m de large sur les côtés sud, nord et est, et de seulement 9 m sur le côté ouest. La galerie ouest est doublée par une seconde galerie de 6 m de large. Il s'avère en effet que les deux pavillons reconstitués par Audin, à l'extrémité des galeries nord et sud, correspondent en fait aux deux extrémités d'une galerie unique interrompue par la citerne. L'espace central semble avoir été divisé postérieurement par un mur nord-sud. On ignore encore si la base quadrangulaire dont A. Audin faisait le socle de l'autel appartient au plan initial ou aux remaniements postérieurs.

– Côté ouest, la deuxième partie est constituée par un vaste espace de 16 m de large par 49 m de long (du nord au sud), accolé à la double galerie du secteur oriental. Cette grande aire est bordée sur son côté ouest par un système de deux murs parallèles incluant des niches alternativement rectangulaires et hémicirculaires. Ce secteur semble avoir fait lui aussi l'objet de transformations. Un exèdre rectangulaire en saillie sur la façade correspond peut-être à une modification postérieure, à moins qu'il ne s'agisse au contraire de l'état initial. Il s'agit là d'un point important que devront vérifier les prochaines campagnes.

À l'extérieur de la façade nord, au débouché de la portion de rue conservée, est accolé un massif rectangulaire, constituant probablement un socle de fontaine plutôt que le socle d'un escalier.

Tel qu'il vient d'être décrit, le bâtiment évoque davantage un petit *forum* qu'un temple, bien que les *fora* à quadriportique soient peu courants. Le secteur ouest évoque une basilique, et la largeur de 16 m est compatible avec une couverture en charpente. La dimension de l'ensemble paraît toutefois trop restreinte pour imaginer qu'il puisse s'agir du *forum* de la colonie et il faut rechercher d'autres hypothèses.

Une des questions est de savoir si ce nouvel édifice a un rapport avec celui qui l'a précédé. La durée de vie relativement courte du prétoire pourrait s'expliquer par la construction au début du I^{er} siècle du palais impérial dont nombre d'archéologues ont situé la localisation à Fourvière¹¹. Faut-il voir dans le nouvel édifice un simple bâtiment administratif ayant remplacé le prétoire, dont la fonction résidentielle était désormais assurée par le palais, ou faut-il y voir un bâtiment commémorant l'emplacement du palais ayant hébergé Agrippa et peut-être Auguste lors de son séjour à Lyon entre 16 et 13 av. J.-C. ?

On y aurait bien vu dès lors un sanctuaire du culte impérial, si ce dernier n'était connu à l'emplacement du Verbe Incarné à 100 m à peine.

Une autre possibilité serait de voir dans cet édifice un collège des *augustales*, mais on ne connaît pas d'équivalent dans le monde romain. Les collèges connus à Ostie, Misène ou Herculaneum sont de taille beaucoup plus réduite (à Ostie 35 par 30 m). Seul le site de Sarmizegetusa a livré un bâtiment comparable, avec une cour à quadriportique et une basilique à une nef, identifié par le fouilleur comme l'*aedes augustalium*, mais cette hypothèse a été critiquée par Balty (1991) pour qui il s'agit ni plus ni moins du forum !

L'hypothèse d'un collège des *augustales* d'une ampleur inusitée pourrait toutefois s'expliquer par l'importance à Lyon du culte impérial et des sévirs augustaux. On connaît en effet plus de 70 inscriptions, dans leur majorité plus tardives il est vrai, qui se rapportent aux sévirs et on continue à en trouver régulièrement¹². La proximité du temple du culte impérial irait dans le même sens. De plus, cette hypothèse serait compatible avec la découverte de l'autel taurobolique de 160 (si l'on conserve l'hypothèse que la découverte eut bien lieu à cet emplacement), dont rien ne dit qu'il fut érigé dans un sanctuaire de Cybèle¹³, mais dont le dédicant était sévir augustal.

En revanche, on s'expliquerait très mal l'installation de la citerne dans un tel édifice.

Peut-être faut-il voir plus simplement une schola comparable à celle de Velia (Gros 1996, p. 379), sorte de bourse de commerce et de marché spécialisé réservé à une corporation particulière, comme l'édifice d'Eumachia à Pompéi ou la pseudo-basilique d'Herculaneum, que Balty (1991, p. 208)¹⁴ interprète dans le même sens.

Comme on le voit, l'interprétation de ce bâtiment reste problématique et on en est réduit aux conjectures dont beaucoup restent gratuites faute de pièces épigraphiques. Il faudra attendre la poursuite des recherches pour en savoir plus. Il faudra notamment établir la chronologie relative des murs (fortement restaurés), afin de progresser dans l'établissement de plans sélectifs, dans la mesure où il est certain que le bâtiment a subi des transformations.

La seule certitude est la datation de l'édifice pour laquelle les sondages ont fourni des données nouvelles.

La datation du grand édifice

Jusqu'ici la datation de ce bâtiment reposait sur la découverte de l'autel taurobolique dédicacé en 160 ap. J.-C., sans que cette datation n'ait été validée par d'autres critères. Or, l'étude du mobilier exhumé des remblais installés pour constituer la terrasse sur la façade orientale contredit cette hypothèse. En effet, les remblais qui comblent les alvéoles de la partie est et recouvrent les sols des boutiques n'ont livré que du matériel augustéen. On a vu par ailleurs qu'un foyer, installé sur le sol du portique, a livré un matériel à mettre en relation avec l'abandon des boutiques, voire avec le chantier de construction du nouveau bâtiment.

La fouille, en plusieurs points de la tranchée de fondation du mur de terrasse limitant le couloir nord-sud, en arrière des alvéoles de façade, a livré un matériel en tout point comparable. De même, les éléments fournis par la fouille de la rue désaffectée lors de la construction du nouvel édifice donnent un *terminus post-quem* qui s'accorde avec les données fournies par les autres sondages. Tous ces éléments concordent parfaitement pour placer la destruction du prétoire et la construction du pseudo-sanctuaire de Cybèle vers 10 ap. J.-C.

Le problème du réservoir de l'aqueduc du Gier

Dans sa synthèse parue en 1985, A. Audin situait la construction du réservoir de l'aqueduc du Gier antérieurement à celle du « sanctuaire ». Cette antériorité ne reposait pas sur l'analyse des vestiges mais résultait de la chronologie admise pour la construction de l'aqueduc (vers 120) et de celle proposée pour le « sanctuaire » (160). Les nouveaux résultats concernant la chronologie des édifices contredisent cette hypothèse. L'absence de hiatus entre la destruction du prétoire et l'édification du grand édifice ne permet pas de situer la construction du réservoir dans une phase intermédiaire. Un autre indice milite dans le même sens : l'orientation du réservoir coïncide parfaitement avec celle du « sanctuaire ». Dans l'hypothèse d'une construction antérieure, le réservoir non seulement s'inscrirait au milieu d'un vaste espace non bâti, mais encore présenterait une orientation différente de celle de toutes les constructions avoisinantes, mais préfigurant celle de l'édifice postérieur. Il faut donc admettre que l'installation de ce réservoir est soit contemporaine soit postérieure à la construction du pseudo-sanctuaire de Cybèle. Deux sondages implantés contre le réservoir ont permis de fouiller une portion de la tranchée de fondation du mur est. Cette dernière n'a malheureusement livré aucun matériel datant, permettant de situer avec précision la date de construction de la citerne. En revanche, l'étude des maçonneries permet de trancher pour la deuxième hypothèse. L'installation de la citerne est bien postérieure et vient bouleverser l'agencement primitif du grand édifice.

Conclusion

Le bilan des recherches conduites depuis 1991 sur un édifice que l'on pouvait croire à tort bien connu, est donc très riche et notre connaissance du site a été totalement renouvelée.

On connaît maintenant une première phase d'occupation remontant à l'origine de la colonie. Malgré la vision très partielle que l'on possède aujourd'hui, il s'avère qu'il s'agit d'habitations privées construites en terre et en bois, mais qui possèdent cependant une décoration soignée. La fouille de ces niveaux précoces a livré en outre un matériel abondant qui fournit des ensembles de référence qui faisaient jusque-là défaut pour la période 40-20 av. J.-C.

Tout aussi nouveaux sont les résultats concernant la deuxième phase de construction. Là où les recherches antérieures avaient cru reconnaître une basilique et ses annexes, les recherches récentes permettent de conclure à l'existence d'un palais construit vers 20 av. J.-C. L'ampleur du bâtiment, la très grande qualité de sa construction, ainsi que sa situation privilégiée, nous conduisent à émettre l'hypothèse qu'il pourrait s'agir de la résidence du gouverneur. En tout état de cause, il s'agit d'un bâtiment exceptionnel pour l'époque qui ne peut être que la résidence d'un personnage très important.

Un autre résultat important est la remise en cause de la chronologie de l'aqueduc du Gier dont la construction pourrait être contemporaine de celle du prétoire et être l'œuvre d'Agrippa. Dans un autre domaine, on notera la confirmation du caractère erroné de la chronologie de l'usage des arases de briques établie par A. Audin, à partir de la datation supposée de l'aqueduc et du « sanctuaire de Cybèle » et la démonstration de l'introduction précoce de cette technique en Gaule (*cf.* Desbat 1993).

Concernant enfin l'édifice qui avait été interprété comme un sanctuaire de Cybèle, les recherches conduites depuis 1991 ont montré qu'il s'agissait d'un bâtiment construit à la fin de l'époque augustéenne, vers 10 ap. J.-C. Cet énorme décalage avec la chronologie jusqu'ici admise (160 ap. J.-C.) rend caduque l'interprétation qui reposait sur la découverte de l'autel taurobolique. Cet autel constitue la

plus ancienne attestation du culte de Cybèle en Gaule et la construction d'un temple de Cybèle à Lyon, à l'époque d'Auguste, est plus qu'improbable. L'état des recherches n'est pas assez avancé pour proposer aujourd'hui une nouvelle interprétation de l'édifice. Ce sera l'objet des recherches futures sur ce site majeur de l'archéologie lyonnaise.

A. DESBAT

Notes

1- L'intérêt soulevé par cette découverte fut tel qu'elle donna lieu à plusieurs publications dans les mois qui suivirent. La première, celle de Gros de Boze, est achevée un mois après la découverte et publiée en mars 1705 (permission du 22 février 1705), bientôt suivie par celle du R. Père de Colonia (permission du 2 mars 1705) et du Père Daniel (Mémoires de Trévoux, avril 1705).

2- « Bien que ce nivellement ne joue pas en faveur de telle interprétation, par simplification terminologique on qualifiera cependant de cour cette vaste salle centrale. » (p. 111).

3- L'année 1994 a été consacrée à des sondages effectués sur l'esplanade de l'Odéon, dans le cadre d'un projet de mise en valeur de l'édifice par la Caisse des monuments historiques. Nous en exposerons prochainement les résultats.

4- Il s'agit pour la plupart d'étudiants effectuant un stage pratique dans le cadre de la licence d'archéologie.

5- Nous remercions pour leur aide précieuse et amicale ces différents organismes, et en particulier M. Jacques Lasfargues, conservateur du Musée de la civilisation gallo-romaine, M. Louis Blanchard, président de l'ALPARA, ainsi que tous les membres du Service archéologique municipal.

6- Le sol, constitué de *terrazzo*, ne présente pas d'*impluvium* en son centre, ni aucun système d'évacuation des eaux pluviales.

7- Ces thermes sont aujourd'hui très restaurés et il est regrettable que nous ne possédions ni photos ni dessin de l'état au moment de la découverte.

8- Aucune mosaïque ni aucun balnéaire n'était connu jusqu'ici à Lyon pour cette période. L'*atrium* a une taille comparable aux plus grands *atria* pompéiens, comme celui de la maison des Noces d'argent, et correspond au plus grand type défini par Vituve. Le caractère vituvien de la construction se retrouve dans la proportions des pièces. Ainsi coté nord, la grande pièce qui correspond sans aucun doute au *triclinium* présente-t-elle une longueur double de la largeur, proportion proposée par Vituve pour les *triclinia*. Ces éléments autorisent à reconstituer la longueur de l'*atrium* à 16 m en appliquant la règle de Vituve pour

les *atria* de 40 pieds (12 m) de large (longueur calculée en abaissant la diagonale du carré ayant pour côté la largeur de l'*atrium*).

9- Le prétoire d'Oberaden présente notamment un grand *atrium*, que l'on peut supposer couvert, dont les dimensions sont voisines et les proportions identiques. À partir de cet *atrium*, deux couloirs encadrant une grande salle qui occupe la place du *tablinum* donnent accès à une cour arrière, peut-être à portiques.

Les dimensions de l'ensemble, environ 40 par 60 m, se rapprochent également de l'édifice lyonnais.

10- Après un premier séjour entre 40 et 37 av. J.-C., Agrippa séjourna en Gaule entre 20 et 19 ou 18 av. J.-C. (Rodaz 1984, p. 357, 384).

11- Le point le plus complet sur la question du palais impérial se trouve dans Fabia 1933.

12- En 1992, la fouille d'une nouvelle partie de la nécropole de la rue Pierre-Audry a livré plusieurs inscriptions mentionnant des sévirs.

13- Allmer, Dissard 1888, p. 25 : «...autel dressé sur un lieu public, vraisemblablement le forum de Lyon et peut-être devant le temple municipal de Riome et d'Auguste qu'il devait certainement y avoir à Lyon ».

14- Il s'agit dans les trois cas de bâtiments d'ampleur comparable : Velia 36 x 71 m, Eumachia 40 x 75 m, Herculaneum 40 x 65 m environ. À propos de la « basilique » d'Herculaneum, Balty écrit (1991, p. 208) : « c'est dans le sens d'une bourse de commerce, d'un portique particulièrement luxueux mais affecté à une corporation particulière de marchands que je chercherai la destination de l'édifice ».